Zeitschrift: PS info : nouvelles de Pro Senectute Suisse
Herausgeber: Pro Senectute Suisse
Band: - (2008)
Heft: 3: Vivre avec la finitude

Vorwort: Editorial : les directives anticipées : pourquoi, pour qui?
Autor: Demont, Maurice

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Editorial

Les directives anticipées: pourquoi, pour qui?

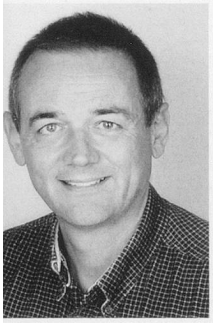

« Que se passerait-t-il si un jour je suis concerné personnellement par une incapacité de discernement qui m'empêcherait d'exprimer mes volontés?» Cette question m'interpelle. Elle est importante, car elle touche, au respect de la personne, au respect de sa dignité, de ses volontés et de ses valeurs. Les directives anticipées précisent des décisions formulées à l'avance, par toute personne capable de discernement, en prévision d'une situation future dans laquelle elle ne serait plus capable de les formuler. Toute personne peut ainsi préciser le type de soins qu'elle aimerait recevoir, le type de soins qu'elle ne souhaite pas recevoir le cas échéant. Elle peut aussi désigner une personne de confiance au titre de représentant thérapeutique, chargé alors de se prononcer à sa place sur le choix des soins à lui prodiguer dans les situations où elle ne peut plus s'exprimer. La décision est donc prise de manière anticipée, avant que survienne la maladie ou l'accident. Cela constitue aussi une réflexion difficile, car les décisions à prendre obligent d'aborder des sujets délicats, comme sa propre mort ou la maladie, sujets auxquels on n'a pas forcément envie de penser. Le choix de rédiger des directives anticipées ne doit jamais être imposé ou improvisé; il doit intervenir de sa propre initiative et de manière réfléchie. C'est vous qui en déterminez le contenu. Une nouvelle fois, c'est un choix individuel et personnel, mais qui peut être accompagné, par exemple, par un(e) conseiller(ère) de Pro Senectute. Faire le choix de rédiger des directives anticipées est un pas réfléchi sur son devenir. Cela rassure et donne la certitude, quoi qu'il arrive, d'avoir exprimé ce qui est juste pour soi et d'attendre d'être respecté dans ses choix et valeurs, le moment venu, si une perte de sa capacité de discernement survient.

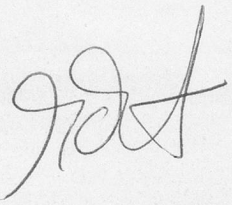

Maurice Demont
Secrétaire romand et membre de la direction de Pro Senectute Suisse

THÈME

Une belle vie avant la mort

Toute vie a quelque chose à voir avec la mort. Cependant, le fait d'être mortel s'accorde mal avec un système programmé pour une croissance infinie. On élude la question du sens de l'existence, et pourtant elle nous concerne tous.

***Kurt Seifert** – responsable du domaine Politique et société, Pro Senectute Suisse*

Il n'est certes pas facile de se confronter à un thème comme celui de la mort, bien que les médias en fassent leur pain quotidien. Ils relatent la mort réelle, celle qui arrive pendant les guerres ou les famines. Ils racontent des histoires d'assassins et de meurtres pour nous distraire. Ils étalent devant nous le problème du suicide assisté devant mettre fin à une vie dite «indigne». Dans un tel contexte, Pro Senectute ne devrait-elle pas se taire et se consacrer plutôt aux difficultés de la vie pendant la vieillesse ? Le décès et la mort sont inévitablement liés à la vie, et c'est pourquoi *ps:info* se doit aussi de formuler des idées qui incitent à la réflexion, voire à la contradiction.

La finitude de l'existence humaine est une provocation, dans une société programmée pour le progrès permanent et la croissance infinie. La mort – toute mort – rappelle les limites de la vie organique. Comme la démesure qui façonne notre époque s'accommode mal de telles entraves, on met volontiers la mort de côté. Cela se passe ailleurs, sur les champs de bataille ou au cinéma, mais surtout pas ici et maintenant.

Quand la foi était encore un réconfort

La mort ne se laisse pas proscrire, et elle accompagne l'histoire de l'humanité depuis la nuit des temps. De façon récurrente, celle-ci est préoccupée par l'idée que l'être pourrait ne pas se limiter au passage sur terre d'un homme ou d'une femme. Les questions qui en résultent ont suscité au cours de l'histoire des réponses diverses. Celles des religions ont été (et sont encore en partie) les plus prégnantes.

Entre-temps, nous nous sommes beaucoup éloignés, tout au moins ici en Europe, d'un monde qui serait soudé par la force spirituelle de Dieu. La croyance en cette force n'a peut être pas supprimé la peur de la mort, mais elle a donné un sens aux souffrances de celui qui allait mourir, comme un passage obligé vers une transformation de l'être. Après la mort à échelle industrielle des deux guerres mondiales, l'anéantissement du peuple juif dans la *Shoah* et le génocide qui leur